



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Maisons-Alfort, le 22 février 2005

AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à l'emploi de fibres de verre ensimées M113, M123 et M153 pour le renfort de matériaux placés au contact d'eau destinée à la consommation humaine

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a été saisie le 16 juin 2004 par la Direction générale de la santé d'une demande d'avis relatif à l'emploi des fibres de verre ensimées M113, M123 et M153 pour le renfort de matériaux placés au contact d'eau destinée à la consommation humaine.

Après consultation du Comité d'experts spécialisé "Eaux" le 2 février 2005, l'Afssa rend l'avis suivant:

Considérant que le pétitionnaire sollicite l'autorisation d'emploi des fibres de verre ensimées objets de la demande pour le renfort de matériaux placés au contact d'eau destinée à la consommation humaine ;

Considérant les recommandations de l'Afssa du 12 mars 2001 relatives à l'évaluation des fibres de verre ensimées pour le renfort des matériaux composites au contact des eaux destinées à la consommation humaine ;

Considérant les recommandations du Comité d'experts spécialisé "Eaux" concernant l'évaluation de fibres de verre ensimées et notamment les critères de qualité retenus pour permettre leur emploi dans les matériaux au contact des eaux destinées à la consommation humaine ;

Considérant les résultats des essais réalisés sur ces fibres de verre par un laboratoire habilité pour le contrôle sanitaire des matériaux au contact de l'eau,

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments estime que les fibres de verre ensimées M113, M123 et M153 peuvent être utilisées dans la fabrication de matériaux placés au contact d'eau destinée à la consommation humaine sous réserve que les matériaux renforcés par ces fibres de verre satisfassent aux essais prévus par la réglementation, dans le cadre des attestations de conformité sanitaire.

Martin HIRSCH

27-31, avenue
du Général Leclerc
BP 19, 94701
Maisons-Alfort cedex
Tel 01 49 77 13 50
Fax 01 49 77 26 13
www.afssa.fr

REPUBLIQUE
FRANÇAISE